

Coordination Nationale des Collectifs de Sound-Systems
38, rue des anges
31200 Toulouse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19/06/2017

Alors que la répression est grimpée en flèche depuis quelques mois, nous, collectifs régionaux de Sound Systems avons décidé d'interroger le nouveau gouvernement sur sa politique à venir concernant la Fête Libre.

Un courrier signé de la Coordination Nationale des Collectifs des Sound Systems, une entité regroupant le Collectif de la Fête Libre (Sud/Sud-Ouest), le Collectif des Sound System d'Ile-de-France, le Collectif des Insoumis, le Collectif Résistance Centre, le Collectif des Sound-Systems de L'Ouest, le Collectif Bourgogne Auvergne, le Collectif 18KX (Région Centre) et le Collectif Réagissons, a été adressé au Premier Ministre cette semaine.

Nous avons rappelé nos revendications :

- Arrêt définitif des saisies de matériel de sonorisation et suppression de l'amendement Mariani,
- Arrêt des procédures abusives contre les organisateurs et les participants,
- Annulation des procédures en cours et la restitution du matériel saisi,
- La possibilité d'avoir accès à des terrains publics inutilisés et exploitables pour nos évènements,
- Un appui dans l'ouverture d'une concertation nationale avec les élus locaux,
- Un vrai soutien pour les actions de Réduction Des Risques au sein de nos manifestations,
- La reconnaissance de la Fête Libre en tant que pratique culturelle amateur.

Puis nous avons proposé un rendez-vous pour expliquer notre position et nos propositions de sortie de crise. Même si nous sommes méfiants quant à la volonté réelle de ce gouvernement de travailler dans la concertation, il nous paraissait indispensable de proposer un temps d'échange et de dialogue en ce début de quinquennat.

Dans le même temps, et car nous avons été déjà déçus par le passé, nous avons décidé de renforcer notre cohésion et notre capacité de coordonner nos actions sur la France entière. Pour cela, une coordination nationale est mise en place. Elle aura pour mission de permettre aux collectifs de mieux communiquer entre eux et de réagir aux propositions du gouvernement, ou à leur absence.

Vous trouverez ci-dessous le texte intégral de notre courrier

Coordination Nationale des Collectifs de Sound Systems

Contact presse : coord.nat.css@gmail.com

Coordination Nationale des Collectifs de Sound-Systems
38, rue des anges
31200. Toulouse

Le 13/06/2017

À l'attention de **Monsieur Édouard Philippe, Premier Ministre**

Monsieur le Premier Ministre,

Nous, organisateurs de Fêtes Libres - plus connues sous le nom de free parties - regroupés au sein de la Coordination Nationale des Collectifs de Sound-Systems, vous adressons ce courrier au sujet des conditions d'organisation de nos évènements.

Mouvement culturel dynamique et populaire ayant débuté son histoire il y a vingt-cinq ans, la Fête Libre vit aujourd'hui grâce à plus de 800 collectifs et associations qui organisent environ 4000 évènements en France chaque année. L'ensemble des acteurs de ce mouvement est habité par des valeurs communes de partage, de tolérance et de solidarité. Nous nous opposons fermement à toute forme d'oppression. Par notre engagement à conserver des évènements ouverts et à prix libre, nous assurons l'accès à toutes et à tous à la culture, sans discrimination d'origines ou de moyens.

Malheureusement la stigmatisation de la Fête Libre et les ruptures du dialogue de la part des gouvernements successifs placent de facto la plus grande partie de nos évènements dans l'illégalité. En effet, lorsque nous adressons nos demandes en mairie ou en préfecture, celles-ci sont presque toujours refusées. Loin d'entamer notre motivation, ces rejets entraînent des conflits avec les collectivités locales, mairies, forces de l'ordre et riverains, ce que nous ne souhaitons pas.

Nous attribuons l'échec de ces échanges et les tensions sur le terrain à "l'amendement Mariani" c'est à dire aux articles du Code de la Sécurité Intérieure 211-5 et suivants rédigé en 2002, qui ont créé une législation d'exception et ne répondent plus aux enjeux actuels de la Fête Libre. Après 15 ans passés sous le joug de cette législation, nous avons pu remarquer son inadéquation avec la réalité du terrain.

Nous souhaitons aujourd'hui trouver, avec vous, un terrain d'entente sur le déroulement de nos évènements et leur cadre légal.

Pour ce faire, nous vous proposons de vous rencontrer afin de vous exposer nos propositions en termes d'évolution de ce cadre légal et les solutions que nous envisageons pour sortir d'un conflit qui dure depuis trop longtemps.

Afin d'entamer ce travail commun, nous posons au préalable les conditions suivantes :

- Arrêt définitif des saisies de matériel de sonorisation et suppression de l'amendement Mariani,
- Arrêt des procédures abusives contre les organisateurs et les participants,
- Annulation des procédures en cours et la restitution du matériel saisi,
- La possibilité d'avoir accès à des terrains publics inutilisés et exploitables pour nos évènements,
- Un appui dans l'ouverture d'une concertation nationale avec les élus locaux,
- Un vrai soutien pour les actions de Réduction Des Risques au sein de nos manifestations,
- La reconnaissance de la Fête Libre en tant que pratique culturelle amateur.

Comptant sur votre engagement à faire vivre les Français ensemble et à aborder les problématiques sous un jour nouveau, nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre durant laquelle nous pourrions échanger sur ces propositions.

La Coordination Nationale des Collectifs de Sound-Systems

La Coordination Nationale des Collectifs de Sound-Systems est composé des collectifs régionaux suivants :

- Collectif de la Fête Libre (Sud/Sud-Ouest)
- Collectif Ile-de-France
- Collectif des Insoumis (Ile-de-France)
- Collectif Résistance Centre (Région Centre)
- Collectif des Sound-Systems de L'Ouest (Bretagne/Pays de la Loire)
- Collectif Bourgogne Auvergne
- Collectif 18KX (Région Centre)
- Collectif Réagissons (Aquitaine)